



LES ACCORDS-CADRES

Formation sur 1 journée (7h)

Animée par Renaud GAYTON

Consultant spécialiste des marchés publics

- Antilles > **28 avril 2026**



LES ACCORDS-CADRES

L'accord-cadre est une technique d'achat très efficace, souvent sous utilisée, qui permet d'effectuer des achats successifs.

Ces achats peuvent être similaires ou proches, mais également différents, évolutifs, et là réside l'essentiel de l'intérêt de l'outil : **pouvoir faire évoluer un besoin dans un cadre juridiquement sécurisé, et efficace d'un point de vue économique et organisationnel.**

De nombreux problèmes peuvent toutefois se poser, les dérives sont fréquentes et les pièges nombreux, d'autant plus selon le domaine d'achat visé.

Lors de cette formation, seront détaillés les différentes et nombreuses opportunités qu'offre cet outil, les impératifs en termes de rédaction ainsi que les conseils qui permettront d'avoir un outil simple et efficace dans son utilisation.

Des réponses seront apportées à toutes vos questions et des modèles de clauses et de documents seront commentés et vous seront remis.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Directeur des achats
- Responsable des marchés et des contrats
- Responsable des services économiques et financiers
- Acheteur
- Économie
- Tout intervenant dans l'acte d'achat public ayant suivi une formation initiale et disposant d'une pratique des marchés d'au moins quelques mois

PRÉREQUIS

Connaissances de base en matière de marchés publics



OBJECTIFS

- Découvrir les différentes étapes de cette procédure spécifique
- Clarifier les clauses à insérer dans un cahier des charges
- Assimiler les aspects juridiques liés aux accords-cadres



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



PRIX NET : 1290 €

PROGRAMME

LA JOURNÉE

7h45 Accueil et collation

8h00 Présentation des accords-cadres

- Marchés et accords-cadres
- Accords-cadres à bons de commande et avec marchés subséquents
- Accords-cadres mono attributaires et multi attributaires

8h45 L'intérêt des accords-cadres

- L'achat à exécution successive
- La réactivité et l'adaptabilité
- L'évolutivité du besoin

► **Illustrations.** Travaux d'entretien-maintenance second œuvre, traiteurs, petit matériel

9h45 Pause

10h00 Les particularités de la rédaction des pièces pour les accords-cadres

- La durée maximale des accords-cadres et les exceptions
- Les montants minimum et maximum : obligations et conseils
- Les spécificités des accords-cadres en matière de définition du besoin
- La variation des prix dans les accords-cadres
- La question de l'exclusivité

11h00 L'accord-cadre à bons de commande

- Des exemples de pertinence de l'outil
- La question des produits nouveaux ou prestations nouvelles
- L'accord cadre à bons de commande multi attributaire
- Les limites de l'outil

12h00 Déjeuner

13h00 L'accord-cadre avec marchés subséquents

- La distinction des éléments relevant de l'accord-cadre et des marchés subséquents
- Le formalisme et les pièces constitutives des marchés subséquents : de nombreuses possibilités
- La passation des marchés subséquents et les critères
 - Procédure de passation des marchés subséquents, CAO, information des non retenus, délais et modalités de pondération des critères
- Les prix maximum et niveaux d'engagements de qualité
- Intérêt de l'accord-cadre avec marchés subséquents mono attributaire
- Le risque d'entente

14h00 L'accord-cadre mixte

- Les différentes façons de procéder
- Illustrations et exemples de clauses

► **Cas pratique.** À partir d'un énoncé factuel, proposer le type d'accord cadre le plus adapté et rédiger la trame de fonctionnement de l'outil

15h00 Commentaires de pièces constitutives et clauses d'accords-cadres

15h45 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés

16h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Renaud GAYTON

DESS de Droit, Économie et Gestion des Collectivités territoriales – Université d'Auvergne

Lauréat du concours d'attaché territorial, spécialité administration générale en 2004

Fort d'une expérience de plus de 15 ans en marchés et achats publics, Renaud Gayton a été responsable de la sécurité juridique des marchés publics, expert en ingénierie d'achats et responsable achats et marchés. Depuis 2015, il est consultant-formateur expert en réglementation de la commande publique, procédures de passation, maîtrise d'œuvre et loi MOP, précontentieux et contentieux des marchés publics, sous-traitance et cotraiteance, CCAG-PI, fournitures courantes et services, travaux et TIC et organisation d'un service achats. Il assure également des missions de conseil en matière d'achat telles que la rédaction de cahiers des charges, l'aide à l'organisation d'une cellule achat, le conseil en positionnement managérial des intervenants et le pilotage de la fonction achats.

Il anime depuis 2009 des formations professionnelles. Il a été formateur pour le CNFPT et l'INFA en droit administratif général et droit de la commande publique pendant 3 ans et a été chargé de travaux dirigés à l'Université d'Auvergne en droit administratif des biens, droit de la fonction publique, droit et société pendant 6 ans.

**POUR
VOUS
INSCRIRE**

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse
 CP Ville
 Tél. Email
 N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours
 Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction
 Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction
 Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction
 Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande
 Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

**Le(s) soussigné(s) accepte(nt)
les conditions générales de vente (ci-contre).**

Date :

Cachet et signature

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| O notre catalogue | O notre site internet |
| O notre newsletter | O un emailing |
| O appel téléphonique | O bouche-à-oreille |

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **1290 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier numérique regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. En cas de formation à distance : les frais de gestion et de support. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Audelà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
 Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr